

CAHIERS DE KARNAK



13

Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak

Cairo
2010

Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak

CSA/USR 3172 du Cnrs

CAHIERS DE
KARNAK 13

2010



Presses du Conseil Suprême des Antiquités de l'Égypte

SOMMAIRE

Préfaces

Dr. Zahi Hawass	V
Jean Félix-Paganon	VII
Dominique Valbelle, Ali Radwan	IX
Avant-propos de Gihane Zaki	XI
Mansour Boraik, Christophe Thiers	XIII-XVI
Travaux en cours et projets du CFEETK	
Laure Bazin, Khaled el-Enany	1-23
La stèle d'un « chancelier du roi et prophète d'Amon » de la fin du Moyen Empire à Karnak (Caire JE 37507)	
Sébastien Biston-Moulin	25-43
À propos de la table d'offrandes de Thoutmosis III Caire JE 88803	
Mansour Boraik	45-64
Sphinx Avenue Excavations. First Report	
Mansour Boraik	65-78
Excavations of the Quay and the Embankment in front of Karnak Temples. Preliminary Report	
Mansour Boraik, Thomas Faucher	79-100
Le trésor des bains de Karnak	
Mansour Boraik, Matthieu Ghilardi, Saad Bakhit, Abdel Hafez, Mohamed Hatem Ali, Salah el-Masekh, Attaieb Garib Mahmoud	101-109
Geomorphological Investigations in the Western part of the Karnak Temple (Quay and Ancient Harbour). First Results	
Jean-François Carlotti, Ernst Czerny, Luc Gabolde (avec la collaboration de Cheïma Abd El-Sattar)	111-193
Sondage autour de la plate-forme en grès de la « Cour du Moyen Empire »	
Guillaume Charloux	195-226
Rapport préliminaire sur la première campagne de fouilles du parvis du temple d'Opet à Karnak	
Jean-Claude Degardin	227-241
Le fonctionnement du toit du temple de Khonsou à Karnak	
Luc Gabolde	243-256
Mise au point sur l'orientation du temple d'Amon-Rê à Karnak en direction du lever du soleil au solstice d'hiver	

Jean-François Jet	257-295
Sondages dans la cour nord du V ^e pylône. Résultats et étude d'un dépôt de fondation de la XVIII ^e dynastie	
François Larché (avec la collaboration de Charles van Siclen)	297-326
The chapel of Amenhotep II embedded between the obelisks of Tuthmosis I	
Emmanuel Laroze, Agnès Oboussier	327-344
Le programme de restauration du temple d'Opet à Karnak. Campagnes conduites entre 2005 et 2008	
Aurélia Masson	345-357
Un nouvel habitant de la rive est du lac Sacré. Le prophète du pieu sacré Pa-sheri-n-aset	
Frédéric Payraudeau	359-371
Nouvelles inscriptions de la Troisième période intermédiaire à Karnak (I)	
Christophe Thiers (avec une note de Pierre Zignani)	373-399
<i>Membra disiecta ptolemaica</i> (I)	
Dominique Valbelle, Emmanuel Laroze	401-428
Un sanctuaire de Thoutmosis III à la déesse Ipy Ouret, édifié à Karnak par le premier prophète d'Amon Menkhéperréséneb	
Gihane Zaki	429-433
Rapport préliminaire sur le domaine de Thot	
Résumés anglais	435-438
Adresses des auteurs	439-440

UN SANCTUAIRE DE THOUTMOSIS III À LA DÉESSE IPY OURET, ÉDIFIÉ À KARNAK PAR LE PREMIER PROPHÈTE D'AMON MENKHÉPERRÉSÉNEB

Dominique Valbelle (univ. Paris-Sorbonne), Emmanuel Laroze (CNRS, UMR 8167)

L'ÉTUDE ARCHITECTURALE, les travaux de restauration et les sondages qui se sont déroulés récemment dans et devant le temple ptolémaïque de la déesse Opet à Karnak (**fig. 1a-b**), sous la direction d'Emmanuel Laroze, ont permis la découverte de plusieurs séries de blocs portant les cartouches de Thoutmosis III¹ et attestant sans discussion la présence d'un sanctuaire de la déesse Opet à cet endroit, dès la première moitié de la XVIII^e dynastie. Dans le temple même, plusieurs fragments d'un monument en granit rose, dont un porte le cartouche de ce roi et un autre la représentation d'Amon, ont été trouvés sous le dallage de la salle dite « des offrandes »². A. Varille avait déjà fait certaines observations allant dans ce sens puisqu'il écrivait, dans un article paru après sa disparition : « D'après un premier examen des blocs 'réemployés' dans les fondations, on peut affirmer d'ores et déjà, que les sanctuaires ptolémaïques ont remplacé un édifice consacré à la déesse Apet par Taharqa, et qu'avant ce pharaon, Amenophis II et Thoutmosis III lui avaient érigé des monuments »³. L'étude préliminaire du massif de fondation situé en avant du temple ptolémaïque (**fig. 2a-d**) et plusieurs sondages pratiqués à cet effet ont largement confirmé ces observations et fourni la documentation épigraphique présentée ici.

Dans la cour en avant du temple d'Opet, subsiste un ensemble de vestiges qui ont précédé la construction ptolémaïque. On compte parmi eux, disposés d'est en ouest, un pylône, un portique, une petite rampe et le massif de fondation. Les parties les plus anciennes, à savoir le pylône et le massif, datent vraisemblablement du règne de Taharqa⁴. Le portique et le mur bahut pourraient avoir été installés plus récemment, sous le règne de Nectanebo I^{er}.

¹ E. LAROZE, G. CHARLOUX, « Premiers résultats des investigations archéologiques de la mission d'étude du temple d'Opet à Karnak (2006-2008) », *CRAIBL* 31, 2008 (sous presse) ; dans ce volume, G. CHARLOUX, p. 195-226.

² Inv. 222 et 223 ; E. LAROZE, « Osiris et le temple d'Opet », dans L. Coulon (éd.), *Le culte d'Osiris en Égypte au I^{er} millénaire av. J.-C. Découvertes et travaux récents*, Université de Lyon II, 8-9 juillet 2005 (sous presse).

³ A. VARILLE, *ASAE* 53, 1953, p. 80, n. 1 ; également M. AZIM, « A propos du pylône du temple d'Opet à Karnak », *Karnak* 8, 1987, p. 53, n. 14-15 et p. 62, n. 73.

⁴ M. AZIM, *op. cit.*, p. 51-80, propose de dater le pylône du règne de Taharqa, s'appuyant notamment sur des observations de J. LECLANT, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e dynastie dite éthiopienne*, *BdE* 36, 1965, p. 82-83. La probabilité de la contemporanéité du pylône et du massif de fondation a été soulevée dans l'étude d'E. LAROZE, G. CHARLOUX, *ibid.* Des analyses sédimentologiques comprenant des mesures de granulométrie et de susceptibilité magnétique ont été réalisées par Matthieu Ghilardi, géomorphologue post-doctorant CNRS-USR 3172, au laboratoire de l'ARCE. Les résultats ont permis de constater des similitudes entre les cinq échantillons analysés : les valeurs de susceptibilité magnétique pour la XI^e sont proches de 120. Lors du fractionnement de ces mêmes échantillons en différentes classes granulométriques (63 μm , 100 μm , 160 μm et 315 μm), on constate de nouveau que les valeurs acquises en susceptibilité magnétique sont similaires, présentant de plus fortes concentrations en particules magnétiques dans les classes granulométriques les plus fines (inférieures à 63 μm et à 100 μm). Il est donc raisonnable de supposer que les sédiments analysés proviennent de la même source sédimentaire.

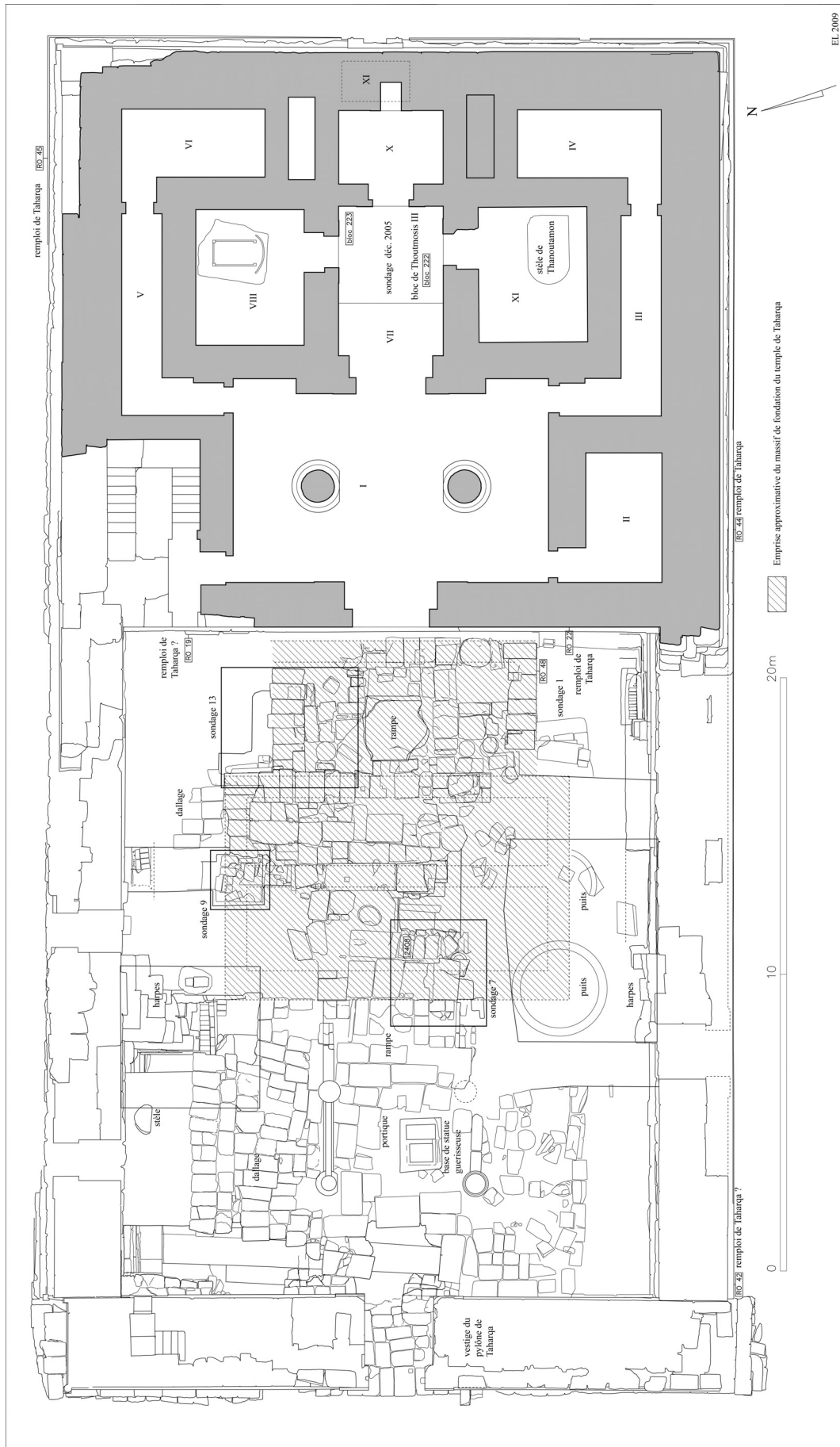


Fig. 1a. Plan du parvis du temple d'Opet. © Cnrs-Cfeetk/E. Laroze.



Fig. 1b. Photo du parvis du temple en 1974 © Cnrs-Cfeetk/Cl. Traunecker.

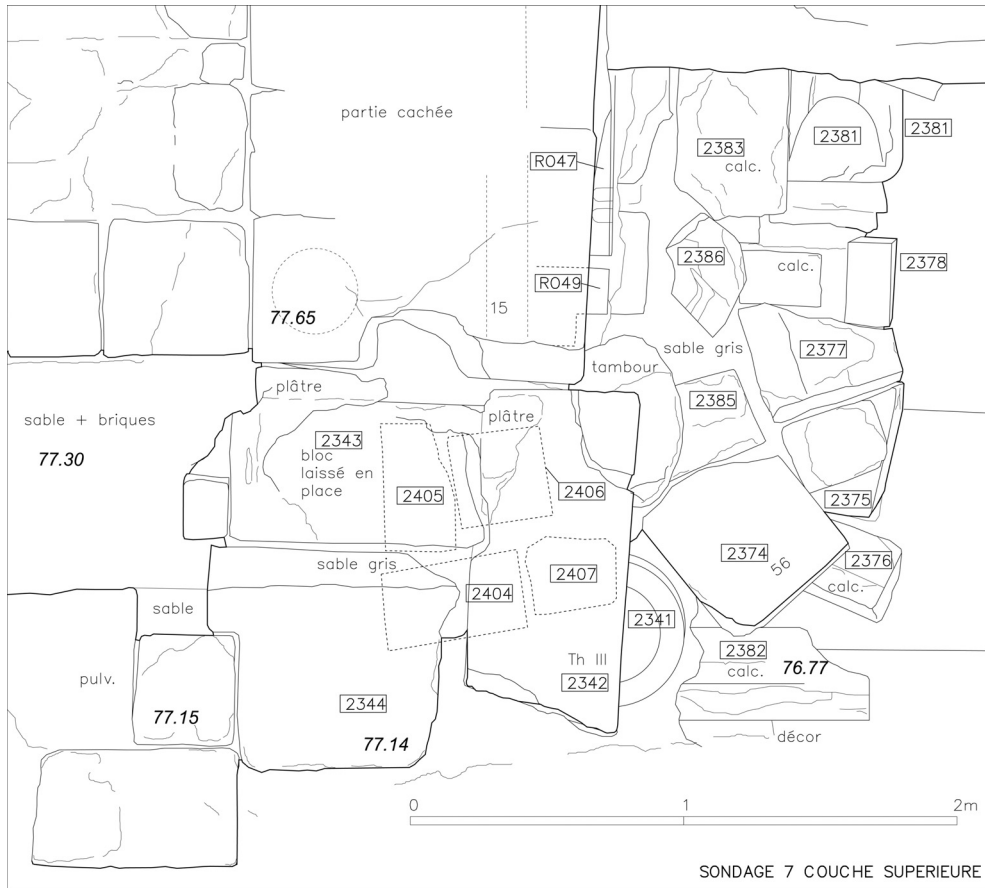


Fig. 2a. Relevés de détail de la position des blocs. © Cnrs-Cfeetk/E. Laroze.

UN SANCTUAIRE DE THOUTMOSIS III À LA DÉESSE IPY OURET



Fig. 2b. Relevés de détail de la position des blocs. © Cnrs-Cfeetk/E. Laroze.

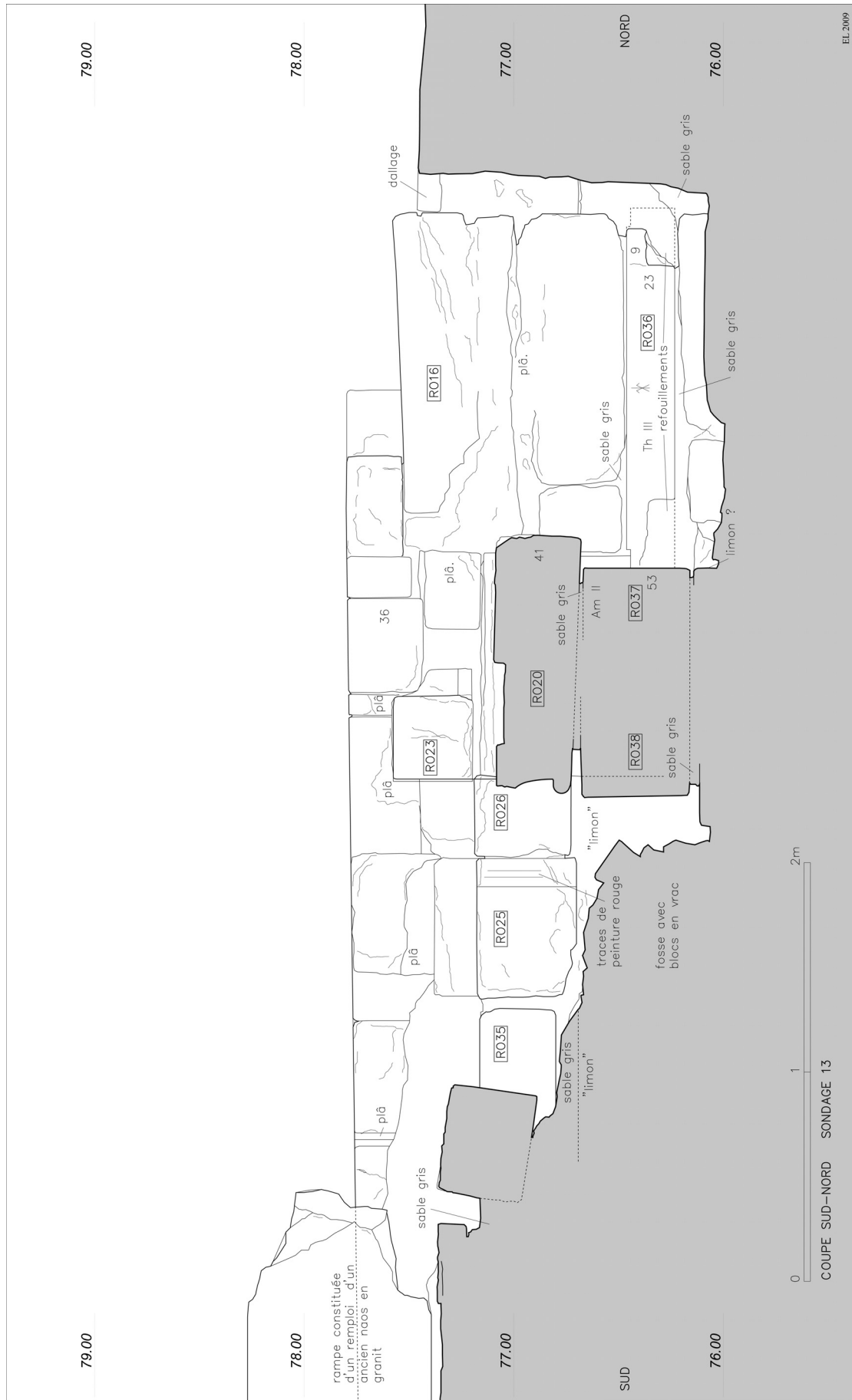


Fig. 2c. Relevés de détail de la position des blocs. © Cnrs-Cfeetk/E. Laroze.

1. Le Massif de fondation

Si l'on considère d'abord l'emprise du massif, celui-ci s'insère dans un carré approximatif de 11,60 m de large et de 12,60 m de long⁵. Seuls sont conservés les fondations et le niveau du dallage du temple correspondant que l'on a proposé de dater du règne de Taharqa en raison des nombreux remplois observés dans les fondations du temple ptolémaïque⁶.

Les limites nord et est du massif sont bien conservées. Son côté ouest est limitrophe des fondations du bâtiment construit à l'époque ptolémaïque. Chronologiquement, le nouveau temple se serait adossé au côté ouest de ce massif de fondation. Il est par conséquent possible que l'édifice de Taharqa ait été plus long, sa partie orientale ayant pu être détruite pour faire place à la nouvelle construction, dont l'implantation était contrainte, de l'autre côté, par le temple de Khonsou. Malheureusement, rien ne nous permet de vérifier une telle hypothèse. Le côté sud est très détérioré en raison du creusement de deux grands puits à l'époque romaine. Pendant des siècles, ces deux fosses ont drainé l'eau et une partie du substrat. Le massif souffre ainsi d'un pendage assez important vers le côté sud de la cour. Avant l'affaissement et les déchaussements de certains blocs, la partie supérieure devait être parfaitement horizontale à la cote de 77.78 m.

Les blocs qui composent le dallage sont de dimensions variées et les joints serrés sont bouchés avec du plâtre. Çà et là, dans les interstices, apparaissent les faces décorées de quelques remplois. Les blocs sont en grès, sauf dans la partie centrale où quelques blocs en granit ont été préférés. Sur le côté est du massif, un long bloc en grès (inv. 2408) brisé en plusieurs parties, a été retiré et recomposé après un important travail de restauration. Il s'agit d'une dalle de couverture en remploi. L'une des extrémités du bloc se termine par une corniche ; la surface supérieure est ravalée et un petit ressaut joue le rôle d'acrotère. Les faces de joints sont évasées sur les parties hautes afin qu'un couvre-joint puisse y être scellé⁷. Au vu de ces détails, le bloc pourrait dater de la XVIII^e dynastie⁸.

En plusieurs endroits, on distingue des tracés parallèles d'orientation nord-sud. Ils sont généralement regroupés par deux et espacés d'environ 0,80 m. Sur le côté ouest et symétriquement de part et d'autre de l'axe du massif, ont été tracés deux cercles d'une trentaine de centimètres de diamètre⁹. Au nord de ceux-ci, deux blocs sont conservés ; il s'agit des restes d'une corniche adossée à un petit bloc, dont la face ouest a été ravalée. La présence de plâtre et le parfait alignement du bloc oriental avec le tracé sur le lit d'attente semble indiquer qu'ils sont à leur place d'origine. Ils seraient alors l'unique témoignage de l'élévation du temple éthiopien.

⁵ Le côté oriental du massif serait toutefois moins large que le reste. Le sondage 13 a en effet montré qu'il y avait un rétrécissement de la plateforme à l'Est. Le massif de fondation et par conséquent le plan du temple auraient la forme d'un T, la partie la plus étroite pouvant correspondre au sanctuaire.

⁶ Voir, en dernier lieu, E. LAROZE, G. CHARLOUX, *CRAIBL* 31, 2008. Sur la stèle de Tanoutamon remployée dans le sol de la « chambre du Sud » du temple ptolémaïque, voir E. LAROZE, dans L. Coulon (éd.), *Le culte d'Osiris* et D. VALBELLE, « Nouveaux documents épigraphiques, de la XXV^e dynastie à l'époque méroïtique, en Égypte et au Soudan », dans *11th international Conference for Meroitic Studies* (Université de Vienne, 1-4 septembre 2008 (sous presse)).

⁷ Ce détail constructif semble apparaître à la XVIII^e dynastie ; S. CLARKE, R. ENGELBACH, *Ancient Egyptian Masonry*, Londres, 1930, p. 155.

⁸ Le doublage des couvertures avec un dallage de recouvrement n'apparaît qu'à la fin du Nouvel Empire. Voir J.-Cl. GOYON *et al.*, *La construction pharaonique*, Paris, 2004, p. 317. Jusqu'à cette période, les couvertures étaient constituées d'une simple épaisseur de dalle. Parfois, comme pour notre bloc inv. 2408, une corniche était taillée à l'une des extrémités de la dalle. On peut observer par exemple ce type de dalle sur la chapelle Blanche de Sésostri I^{er} : P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostri I^{er} à Karnak*, Le Caire, 1956, pl. 8 (dalle manquante de la chapelle : 2,20 m x 1,10 m x 0,673 m).

⁹ D'autres tracés identiques ont également été gravés plus à l'ouest.

Si la surface et une partie des flancs de la plateforme ont déjà fait l'objet d'observations approfondies ¹⁰, l'exploration de la composition interne, seule façon de saisir la nature exacte de ce massif, a conduit à la découverte de très nombreux blocs décorés inédits. Quatre sondages ont été entrepris sur la périphérie du massif (**fig. 2a**, sondages 1, 7, 9 et 13). Deux d'entre eux (sondages 7 et 9) ont été engagés à l'intérieur de fosses de pillage afin de ne pas toucher au dallage et se sont poursuivis par un démontage partiel des blocs jusqu'à la dernière assise de fondation. La fosse de fondation a été atteinte à la cote 75.85 m. Quant aux deux autres sondages, ils n'ont nécessité aucun retrait de blocs puisqu'ils ont été pratiqués à l'extérieur du massif, sur ses flancs.

Nous avons constaté que le massif semble exclusivement constitué de blocs de remploi provenant de constructions dont les dates s'échelonnent entre le règne de Thoutmosis III pour les plus anciennes et celui de Chéchonq I^{er} pour les plus récentes. Le gabarit des blocs est globalement modeste, ce qui signifie qu'ils appartenaient à de petites constructions. La majorité d'entre eux porte une partie d'un décor, les autres appartiennent à la catégorie des éléments architecturaux comme des corniches, des huisseries de porte ou des chapiteaux.

Si aucune organisation en fonction de la typologie ou de la provenance n'a pu être observée, le gabarit et l'état, fragmentaire ou non, des blocs semblent avoir eu une incidence sur leur installation. On distingue deux types d'agencement qui répondent à des exigences constructives.

En effet, les blocs les plus gros et/ou entiers ont été utilisés sous des tracés visibles en surface qui indiquent la position de murs, de façon à former des semelles filantes. Ces blocs sont, d'une manière générale, disposés en boutisse, c'est-à-dire perpendiculairement aux tracés afin d'assurer un bon croisement des joints avec les blocs de l'assise supérieure ¹¹. Les semelles dessinent des sortes de caissons allongés d'orientation nord-sud qui sont comblés par des blocs de dimensions plus petites et généralement brisés. Le fragment de bloc inv. 2377 par exemple, trouvé dans le bourrage d'un caisson (sondage 7), complète le grand bloc inv. 2342 qui se situait à proximité mais dans la semelle de fondation. Ces situations distinctes ont d'ailleurs eu une influence sur leur conservation : les deux parties décorées étaient posées face contre terre, les couleurs de l'un ont été parfaitement préservées alors que celles de l'autre ont complètement disparu. La distinction caisson / bourrage n'est cependant pas très rigoureuse et se dissipe dans les couches les plus profondes du massif. Notons que, dans les bourrages, les blocs sont disposés les uns à côté des autres sans logique de regroupement ou d'orientation particulière. Ils semblent tout simplement avoir été rangés au fur et à mesure de leur arrivée sur le chantier, formant des assises plus ou moins régulières et horizontales.

À l'intérieur du massif, seuls des remplois en grès et en calcaire ont été retrouvés, alors qu'en surface apparaissaient des blocs en granit. Les blocs de calcaire, généralement de dimensions plus réduites que les blocs de grès, étaient plutôt utilisés en bourrage. On les retrouve en proportion plus importante dans les couches les plus profondes ¹². Enfin, tous les blocs avaient été stabilisés avec du

¹⁰ En avril 1982, Claude Traunecker et Vincent Rondot ont dressé une liste des blocs remployés dont les faces décorées étaient visibles *in situ*. Ce catalogue est conservé sous forme de liste à la documentation du CFEETK. Vingt-deux blocs (portant le préfixe RO) avaient été identifiés. La numérotation de cette série a par ailleurs été récemment complétée et concerne les blocs qui n'ont pas encore été retirés du massif ou qui ne peuvent pas l'être.

¹¹ Une installation en boutisse similaire des blocs a été observée dans le temple ptolémaïque de Nekhet à El-Kab : J.-Cl. GOYON *et al.*, *La construction pharaonique*, p. 241-242 et fig. 267.

¹² Cette disposition trouve d'ailleurs un certain écho avec les fondations du pylône voisin qui sont elles aussi partiellement en calcaire. Michel Azim (*Karnak* 8, 1987, p. 57 et n. 46) se demandait à juste titre pourquoi avoir choisi d'utiliser du calcaire dans les fondations alors que le reste de l'ouvrage est en grès. Il suggérait d'ailleurs qu'il ait pu s'agir de remplois.

sable gris. Ce matériau, à la fois économique et incompressible, permet de combler l'ensemble des interstices plutôt lâches dans les caissons et plus serrés dans les semelles. Seule l'assise supérieure et, dans une certaine mesure, la suivante sont jointoyées avec du plâtre, ce changement de matériau indique qu'elles appartenaient à la superstructure.

2. Les éléments du règne de Thoutmosis III en emploi

L'analyse et la publication exhaustives des blocs de remploi qui composent entièrement ce massif ne pourront certes intervenir qu'ultérieurement, après son démontage complet, assise par assise, programme qui n'est pas à l'ordre du jour. Mais, dès maintenant, il est possible de présenter, parmi ceux qui sont apparus au cours des dégagements récents, un certain nombre d'éléments significatifs ayant appartenu à un ou plusieurs monuments dédiés à la déesse Opet sous le règne de Thoutmosis III et d'en tirer quelques observations nouvelles. La présence, dans le même massif, de blocs aux noms d'Amenhotep II – comportant la figuration de la déesse (**fig. 3**) – et de Thoutmosis IV indique que ces souverains lui ont également fait élever des monuments distincts ou ont participé à l'agrandissement de celui de Thoutmosis III. Il convient donc d'être prudent dans les attributions de blocs à un roi plutôt qu'à un autre en l'absence d'un cartouche indiscutable, d'autant que certains décors datant respectivement du règne de Thoutmosis III et d'Amenhotep II sont assez proches.

Nous ne publierons donc ici que des blocs, linteaux et huisseries datant du règne de Thoutmosis III, mis au jour au cours des nettoyages et sondages intervenus sur le parvis du temple d'Opet. Ils se répartissent en plusieurs ensembles selon leur matériau, leur forme et leurs dimensions : on distingue des huisseries en calcaire ou en grès, des blocs et dalles en calcaire ou en grès, décorés sur une ou deux faces. Enfin plusieurs de ces éléments mentionnent le premier prophète d'Amon Menkhéper-réséneb, certains de manière inhabituelle dans le contexte d'un domaine religieux comme le temple de Karnak.



Fig. 3. Bloc RO 35. © Cnrs-Cfeetk, n° 127292.

1. Un grand linteau de grès inv. 2342 (**fig. 4**)¹³, mesurant après restauration 1,42 m de long par 0,59 m de haut et 0,23 m d'épaisseur, découvert en plusieurs fragments vers l'angle sud-ouest du massif, porte un décor en relief polychrome.

Sous la frise de *khakérou* conventionnelle, un texte de dédicace en grande partie conservé :



[...] en tant que son monument pour sa mère Ipy Ouret, maîtresse des dieux. Faire pour elle un temple parfait en pierre calcaire¹⁴, comme un travail d'éternité (qu')il a fait pour être doué de vie éternellement.

La mention du calcaire comme matériau employé dans la construction du temple, alors que le bloc sur lequel est gravée la dédicace est en grès, suggère un emploi combiné de grès peint en blanc pour imiter le calcaire et de calcaire véritable dans le même monument, combinaison fréquente dans les monuments de Karnak¹⁵.

Sous cette ligne de texte, on observe, dans la partie gauche, un disque ailé encadré par sa désignation habituelle : *Celui de Behedet, le grand dieu*.

Le nom d'Horus du roi inscrit verticalement, dont seule la partie supérieure est conservée, sépare la partie gauche d'une partie droite qui n'a pas encore été retrouvée, mais qu'on peut supposer similaire à celle-ci puisqu'on voit un premier « Celui de Behedet, le grand dieu » et l'extrémité d'une aile. On avait donc le début d'un second disque ailé.

Sous le disque ailé de gauche, deux petites inscriptions symétriques : *Qu'il vive, le dieu parfait (Menkhéperre)*, doué de vie ; dans la partie gauche ne subsiste que l'épithète qui suivait sans doute le nom de couronnement du roi, Djéhoutymès : [...] aimé d'Ipy Ouret.

Ces textes indiquent clairement que ce grand bloc et sa partie droite manquante servaient de linteau à deux portes ou niches très proches l'une de l'autre¹⁶. L'examen du dessous du bloc suggère que la porte gauche mesurait environ 0,76 m de large ; la largeur restituée du bloc est d'à peu près 2,08 m.

¹³ Les numéros des blocs sont ceux de l'inventaire général des blocs épars de Karnak, à l'exception de ceux qui commencent RO (Remplois Opet) et qui sont des numéros provisoires donnés à des blocs encore *in situ* et de ceux dont le numéro est précédé d'un O qui sont les numéros de fouille de G. Charloux.

¹⁴ Sur l'expression *jnr n 'jnw*, cf. J.R. HARRIS, *Lexicographical Studies in Ancient Egypt Minerals*, Berlin, 1961, p. 69-71 ; A.H. GARDINER, *Onomastica I*, Oxford, 1947, n° 395, p. 126-130* ; II, p. 278* et É. BARRE, *Choix et rôle de la pierre dans la construction des temples égyptiens*, Paris, 1993, p. 114 pensent que l'expression concernait le rôle décoratif, plutôt que la nature de la pierre.

¹⁵ Au Nouvel Empire, il n'était pas rare d'associer dans un même mur du grès et du calcaire. L'emploi de l'un ou l'autre des matériaux répondait toutefois à certaines contraintes architecturales. À Karnak, dans l'Akh-ménou par exemple, le calcaire est utilisé pour les deux premières assises des parements extérieurs du mur périmétral et du mur d'enceinte tandis que, sur les faces intérieures de l'édifice, il n'apparaît, à l'inverse, qu'à partir de la troisième assise (J.-Fr. CARLOTTI, *L'Akh-menou de Thoutmosis III à Karnak. Étude architecturale*, Paris, 2001, p. 27-30 et 165-166). Cf. aussi L. GABOLDE, *Monuments décorés en bas-reliefs aux noms de Thoutmosis II et Hatchepsout à Karnak*, MIFAO 123/1, 2005, p. 9. L'usage mixte de matériaux grès-calcaire est également présent sur d'autres monuments contemporains, comme les VIII^e et III^e pylônes de Karnak. Pour ce dernier, le bourrage, les fondations et le socle sont en grès. Tandis que le calcaire est uniquement réservé aux parements, probablement parce qu'il permet une plus grande finesse dans l'exécution des décors.

¹⁶ Néanmoins les niches comparables dans le pronaos du temple de Ptah ne partagent pas le même linteau. Voir H. CHEVRIER, « Rapport sur les travaux de Karnak (1952-1953) », ASAE 53, 1956, pl. IX et XI.



Fig. 4. Linteau inv. 2342. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

2. Un très grand bloc de grès RO 36 (fig. 5), décoré en relief, a été incomplètement dégagé, mais laissé en place, dans la partie nord du massif où il repose à plat, partiellement recouvert par deux autres assises de fondation. Conservé sur environ 1,60 m de large, sa hauteur totale n'est pas encore connue ; son épaisseur est de 0,23 m. La partie décorée, mesurant 1,55 m de large, est légèrement en saillie par rapport aux côtés. Sur le lit de pose, on observe deux refouillements disposés symétriquement par rapport à l'axe du décor. Seule la partie supérieure de l'une des faces était suffisamment visible pour être photographiée et dessinée¹⁷. Le décor consiste en deux scènes symétriques et, pour ce qu'on en voit dans la partie accessible au moment du dégagement, identiques.

Le souverain, coiffé d'un diadème et de la couronne *atef*, effectue la course rituelle aux oiseaux. Il tient dans une main, par les pattes, un ibis à aigrette et dans l'autre un faisceau de sceptres, enseignes ou cannes au pommeau décoré : sur celles de la scène de gauche, on ne distingue qu'un oiseau – sans doute un ibis à aigrette – posé sur une fleur de lotus, tandis que sur celles de la scène de droite, on parvient à identifier respectivement un ibis à aigrette sur une fleur de lotus, les signes *ankh*, *ouas* et *djed*¹⁸. Derrière le roi, sont disposés, deux par deux, les signes de la pousse de lotus et du

¹⁷ Il n'est pas possible, en l'état, de préciser si la face opposée est décorée.

¹⁸ Dans la plupart des exemples répertoriés de cette scène, la partie supérieure sculptée des sceptres, enseignes ou cannes est détruite. Néanmoins, R. Caminos (*Semna-Kumma II*, Londres, 1998, p. 45) a été à même de décrire celles de la scène du

demi-ciel combinés au signe *chen*. Face au roi, la déesse, dont on ne voit que la tête est coiffée d'un modius sur-monté d'une couronne d'*uræi*, posé sur sa perruque longue, et arbore, comme le roi, un autre *uræus* au front.

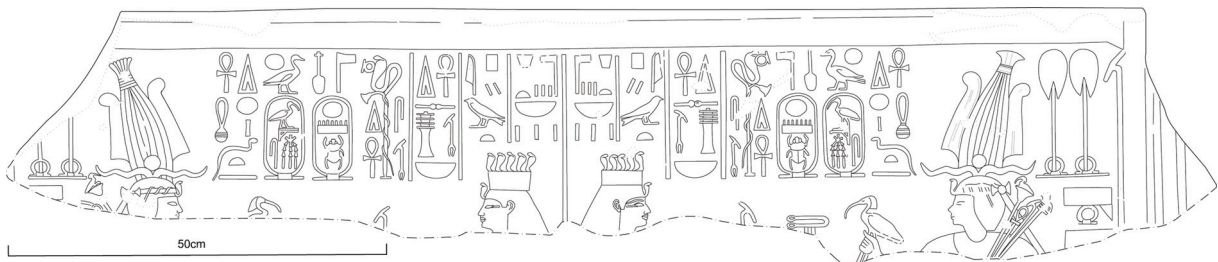


Fig. 5. Bloc RO 36. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

La légende du roi se distribue en trois colonnes de texte : ^[1] *Le dieu parfait (Menkhéperê)*, ^[2] *le fils de Rê (Djéhoutymès)*, ^[3] *doué de vie comme Rê éternellement*.

Face aux cartouches du roi, la déesse Ouadjyt sous sa forme ophidienne, flanquée d'un signe *chen*, se tient sur une tige de lotus qu'elle entoure de sa queue. Sa légende est : *Elle donne vie et pouvoir*.

Trois colonnes de hiéroglyphes accompagnent la représentation de la déesse : ^[1] *Elle donne toute stabilité et tout pouvoir*. ^[2] *Ipy Ouret*, ^[3] *maîtresse de tous les dieux*.

De la légende de ces deux scènes, on n'aperçoit que le haut du premier signe – *jtj* – de la formule habituelle pour accompagner la course aux oiseaux *jt.[t gs.t n jpy wr.t]* « Accomplir [la course pour Ipy Ouret] ». Il est exceptionnel de trouver dans un monument cette scène reproduite deux fois symétriquement dans un même registre ¹⁹. La disposition du décor montre que le bloc se trouvait soit sur le linteau d'une porte, soit au fond d'une salle puisque les deux représentations de la déesse sont dos à dos, de part et d'autre de l'axe de la pièce. Peut-être s'agit-il du sanctuaire. Dans les exemples contemporains conservés, cette scène se trouve en toutes sortes d'endroits ²⁰, mais jamais ainsi, en double exemplaire symétrique.

temple de Koumma : l'une se compose d'un signe *ankh* surmonté d'un ibis sacré, une deuxième d'un signe *djed* surmonté d'une chouette et la troisième d'un signe *ouas* sur lequel est perché un vautour ; et, dans le temple de Khonsou à Karnak (*OIP* 100, 1979, pl. 46), la première tige se termine par un signe *ankh*, la deuxième est un sceptre *ouas*, la troisième est surmontée d'un pilier *djed* sur lequel est posé un vanneau, la quatrième d'une corbeille et d'un deuxième vanneau.

¹⁹ Le seul exemple actuellement répertorié par W. DECKER, M. HERB, *Bildatlas zum Sport im Alten Ägypten*, Leyde, 1994, p. 120, A 306 est aussi l'attestation la plus récente que l'on connaisse de la scène (double), puisqu'elle est d'époque romaine ; elle se trouve sur le linteau intérieur de la porte d'une pièce du temple de Dendéra (*Dend.* III, pl. CLXIX-CLXX).

²⁰ Dans un autre cas, on trouve une scène voisine – le roi tient dans une main plusieurs oiseaux et dans l'autre la rame –, symétriquement d'une course aux vases, sur un linteau de porte du règne de Séthi I^{er}, remployé dans un tombeau memphite de la Troisième Période intermédiaire : A. BADAWI, « Das Grab des Kronprinzen Scheschonk, Sohnes Osorkon's II. und

3. Un bloc en grès, décoré sur deux faces inv. 2375 (fig. 6), mesurant, sur l'une, 0,59 m par 0,58 m et 0,125 m d'épaisseur, sur l'autre, 0,17 m à l'angle où le mur se retourne, a été découvert au sud-ouest du massif de fondation.

La face décorée en relief n'a pas conservé sa polychromie originelle. Le roi, vêtu d'un pagne mou-lant, assis sur un trône cubique, tient de la main droite un signe *ankh* et de la gauche un bâton. Il ne reste, des signes qui figuraient dans le cartouche placé devant le visage du souverain, en grande partie détruit, que le *s* de [Djéhoutym]ès – qui se rapporte sans doute à Thoutmosis III mais pourrait aussi bien convenir à un autre Thoutmosis ; l'adverbe *éternellement*, sous le cartouche, terminait l'épithète qui suivait le premier cartouche disparu. Derrière le roi, on distingue à peine les signes prophylactiques habituels : [...] *protection et vie* [...].

Au revers de cette face, se trouvent les restes d'un décor seulement peint : sur un fond blanc, une ligne horizontale noire se prolonge sur les deux côtés de l'angle ; au-dessus de cette ligne, deux taches, d'un ocre et d'un rouge encore très vifs, sont trop mal conservées pour être identifiable.



Fig. 6. Bloc inv. 2375. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

Hohenpriesters von Memphis », *ASAE* 54, 1956-1957, p. 161 et pl. V. Les autres scènes de la course aux oiseaux, entre le règne d'Hatchepsout et l'époque gréco-romaine, se trouvent parfois en façade de chapelle, comme à Karnak, magasin à encens dans la cour au nord du VI^e pylône (PM II, plan XI, cour VI [267-268], II, 1 = W. DECKER, M. HERB, *Bildatlas zum Sport*, A 69, p. 51-52 ; É. ARNAUDIES-MONTELMARD, « Un reposoir de barque en calcite édifié par Thoutmosis III dans le temple d'Amon-Rê à Karnak », *Karnak* 11, 2003, pl. VIIIb) ; ou sur un reposoir de calcite de Thoutmosis III (*ibid.*, p. 194, 202-205 et pl. IV). Mais elles se rencontrent un peu partout, souvent en relation avec les autres courses. Ces dernières sont assez fréquentes, deux par deux sur des linteaux de porte.

4. Le bloc en grès inv. 2378 (**fig. 7**), également décoré en relief sur deux faces opposées, est complet sur trois côtés. Il mesure 0,45 m de large, sur 0,10 m de haut et 0,18 m d'épaisseur. Il a conservé toute sa polychromie. Découvert dans la partie sud-ouest du massif de fondation, il comporte, sur deux de ses faces, des caractéristiques architectoniques qui devraient faciliter ultérieurement l'identification de la place qu'il occupait dans le monument d'où il provient : il faisait partie du montant d'une porte dont on voit, sur un des petits côtés, un retrait caractéristique.

Sur l'une des faces, subsistent les maigres vestiges de deux colonnes de texte qui constituaient le décor droit de l'encadrement de la porte ; on identifie aisément le bas d'un cartouche où le groupe [(Djéhouty)mès] est en partie conservé, sans doute suivi du haut du cadrat comportant l'épithète : *doué de vie*, tandis que seule la barre horizontale du deuxième cartouche est partiellement visible.

Sur l'autre face, les restes se limitent aux jambes du roi, ainsi qu'à un segment de la robe et du sceptre *ouas* de la déesse qui lui faisait face.

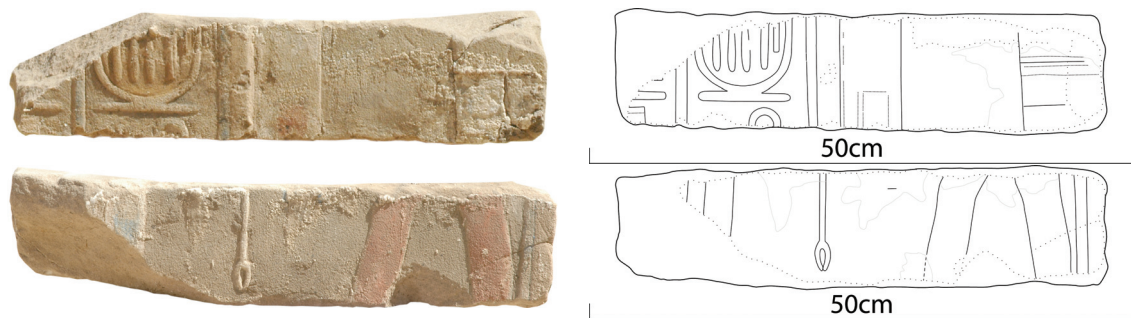


Fig. 7. Bloc inv. 2378. © Cnrs-Cfeetk, dessin H. Virenque.

5. Un petit bloc en grès inv. 2406 (**fig. 8a**), mesurant 0,34 m de large sur 0,38 m de haut et 0,12 m d'épaisseur, décoré sur les deux faces opposées, a été mis au jour au sud-ouest du massif de fondation. Il présente un intérêt particulier : sur une de ses faces, on reconnaît le bas d'une corniche, peinte selon l'alternance courante en bleu, blanc et rouge, au-dessus d'un petit tore surmontant un segment de ligne d'inscription gravée en creux dont les signes sont peints en jaune sur fond blanc : [...] *la royauté comme Rê dans le ciel, le fils de Rê (Djéhoutymès)* [...] ; tandis que, sur l'autre face, le décor également en creux et peint en jaune sur fond blanc conserve une partie de la représentation de deux prêtresses coiffées d'une perruque longue qui agitaient un sistre de la main droite et tenaient un collier à contrepoids *menat* dans l'autre ; la main droite de la première se trouvait sur le bloc voisin et le visage de la deuxième est détruit ; le début d'une inscription en colonne subsiste devant la seconde : [*Viens*] à nous, *souverain. Pour lui* [...] ²¹. On distingue, à l'extrémité droite de cette face, l'amorce d'un retour qui laisse supposer que l'on se trouve à un angle intérieur du monument. Il semble donc s'agir d'un bloc provenant d'un petit naos. Notons encore la présence d'une mortaise sur l'un des petits côtés (**fig. 8b**), témoin d'un mode de fixation du bloc avec le bloc voisin.

²¹ Dans le temple de Kumma, la déesse Hathor tend son collier-*ménat* en direction de Thoutmosis III qui effectue la course aux oiseaux, lui disant : « Viens à moi, viens à moi en paix, Dieu parfait, maître du Double-Pays... » ; R. CAMINOS, *Semna-Kumma II*, p. 44-46 et pl. 36-37.

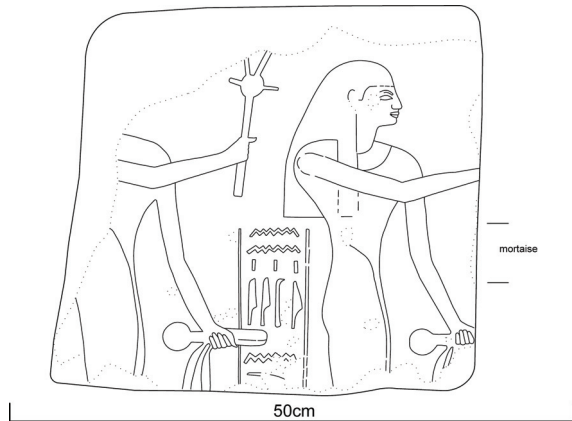
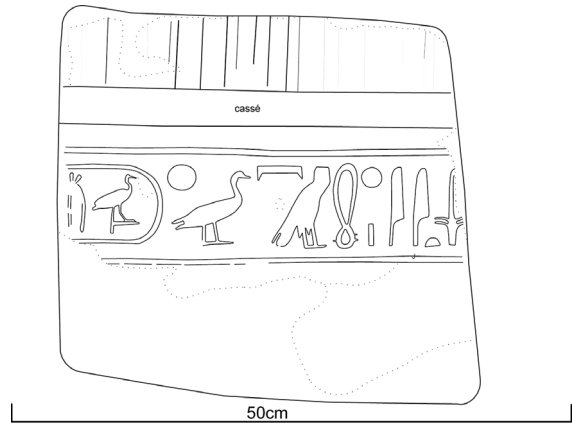


Fig. 8a. Bloc inv. 2406. © Cnrs-Cfeetk, dessins G. Ibrahim, A. Guillou.

Fig. 8b. Mortaise sur l'une des petites faces du bloc inv. 2406. © Cnrs-Cfeetk/E. Laroze.

6. De nombreux autres blocs provenant sans doute du même monument sont apparus en bordure ou dans le corps du massif de fondation et ont dû être momentanément réensablés *in situ*, comme le bloc RO 47 (**fig. 9**), situé dans la partie nord-ouest du massif. Mesurant 0,66 m de large, 0,72 m de haut et 0,13 m d'épaisseur, décorée sur les deux faces. On voyait, du décor en relief sur la face tournée vers le haut et partiellement recouverte par un bloc de l'assise supérieure, un empilement de vases que le roi devait sans doute consacrer et le haut de deux cartouches : ^[1] *le dieu parfait* (*Men[khéper]rê*) ^[2]

D'autres blocs de grès, repérés dans la maçonnerie du massif ou déposés pourraient être contemporains du règne de Thoutmosis III et appartenir au même ensemble, sinon au même monument, mais leur décor ne permet pas, en l'état, d'en être sûr.

8. C'est, par exemple, le cas du bloc de grès inv. 2405 (**fig. 11**), mesurant 0,33 m par 0,47 m et 0,15 m d'épaisseur, provenant du sud-ouest du massif de fondation. Il se situait dans l'angle intérieur d'une maçonnerie dont le retour, aujourd'hui brisé, mesurait également une quinzaine de centimètres d'épaisseur, ainsi que l'indique la cassure. Il est décoré d'un seul côté d'un relief peint. N'apparaissent sur ce bloc que le nom de la déesse : *Ipy Ouret*, et son visage. Quelques traces de polychromie – le rouge du disque solaire de la coiffure et l'ocre jaune de la peau – affleurent sous une couche de peinture blanche qui a ultérieurement recouvert l'ensemble du décor.



Fig. 11. Bloc inv. 2405. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

9. C'est aussi le cas du bloc de grès inv. 2386 (**fig. 12**), mesurant 0,35 m par 0,33 m, 0,13 m d'épaisseur et provenant du sud-ouest du massif de fondation. Il est décoré en léger relief sur une seule face et conserve seulement la trace des jambes d'une femme.

Le décor de ces deux blocs (8-9) présente un module voisin de celui des blocs inv. 2375 (3) et 2406 (5) décrits plus haut.



Fig. 12. Bloc inv. 2386. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

Quatre segments de montants de porte en grès, peints en blanc pour ressembler au calcaire, provenaient, ainsi que l'indique leur forme, de monuments en brique crue.

10. Le fragment de montant gauche inv. 2394 (fig. 13), mesurant 0,24 m de large, 0,18 m d'épaisseur et conservé sur 0,70 m de haut, provient du sud-ouest du massif de fondation. Il porte une colonne d'inscription dont les signes gravés en creux sont peints en jaune : *Le dieu parfait, maître du Double-Pays, maître des rites, (Menkhéperre), [aimé d'A]mon [...]*



Fig. 13. Bloc inv. 2394. © Cnrs-Cfeetk, dessin G. Ibrahim, A. Guillou.

11. Un fragment de montant droit inv. 2404 (fig. 14a), mesurant 0,22 m de large, 0,10 m d'épaisseur et conservé sur 0,49 m de haut, provient du sud-ouest du massif de fondation. Complet dans sa partie supérieure, il est brisé vers le bas. Il porte également une colonne d'inscription dont les signes gravés en creux sont peints en jaune : [... (Djéhou-ty)mès-néferkhéper], aimé de Rénénoutet [...].



Fig. 14a. Bloc inv. 2304. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

12. La partie inférieure complète d'un montant droit inv. 2387 (fig. 14b), mesurant 0,22 m de large sur 0,55 m de haut et 0,10 m d'épaisseur, provient du sud-ouest du massif de fondation. Il s'agit vraisemblablement du même montant que le bloc précédent, avec un petit fragment manquant entre les deux. Il porte la fin de la colonne d'inscription surmontant trois lignes de texte aux signes plus petits, tous sont gravés en creux et peints en jaune : ^[1] [...] éternellement. ^[2] Qu'a fait l'assistant (du) chancelier de Basse Égypte, premier prophète, ^[3] directeur [des pays étrangers de] l'or d'Amon, ^[4] [Men]khéper[rê]-séneb.



Fig. 14b. Bloc inv. 2387. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

La présence du nom de Rénénoutet sur l'un de ces montants suggère que nous avons là les huisseries d'une annexe de ce temple, sans doute en rapport avec une aire de stockage ou grenier du temple²³. Menkhéperréseneb porte, dans la tombe TT 86, le titre de directeur du Double Grenier [d'Amon] et ces cérémonies à l'occasion de la moisson y sont représentées en l'honneur du dieu et peut-être de Rénénoutet²⁴. D'autre part, à l'époque d'Auguste, la déesse assiste à la naissance d'Osiris aux côtés de plusieurs déesses hippopotames et une fête de Rénénoutet, jour de la naissance du jeune Horus, le premier Pachons, est mentionnée dans le temple²⁵. Elle jouait donc peut-être déjà un rôle dans la théologie du temple thoutmoside dont nous ignorons tout.

4. Les blocs et huisseries en calcaire

Le texte de dédicace mentionné au début de cet article, décrivant le temple dédié à la déesse par Thoutmosis III, et précisant que le monument était en « pierre d'ânou », c'est-à-dire en calcaire, se justifie, malgré la présence de nombreux éléments de grès maquillés en calcaire à la peinture blanche, notamment le linteau lui-même, par la découverte d'un certain nombre d'autres éléments architectoniques en calcaire susceptibles d'avoir appartenu au même monument.

13. Le montant droit de la porte en calcaire du temple inv. 2382 (**fig. 15**), brisé en plusieurs morceaux mesure dans son état actuel, après restauration, 0,78 de haut, 0,21 m de large, et 0,33 m d'épaisseur, l'embrasure de la porte comprenant un décrochement de 0,13 m par 0,09 m par 0,20 m. Il provient du sud-ouest du massif de fondation. Il est décoré d'une colonne d'inscription aux signes, d'un module supérieur à ceux des blocs décrits précédemment, gravés en creux, d'où la peinture jaune a presque complètement disparu : [...] *filis de Rê de son ventre, qu'[il] aime [... (JDjéhoutymès-néferkhéperou), [aimé d'I]p[y Ouret...].*

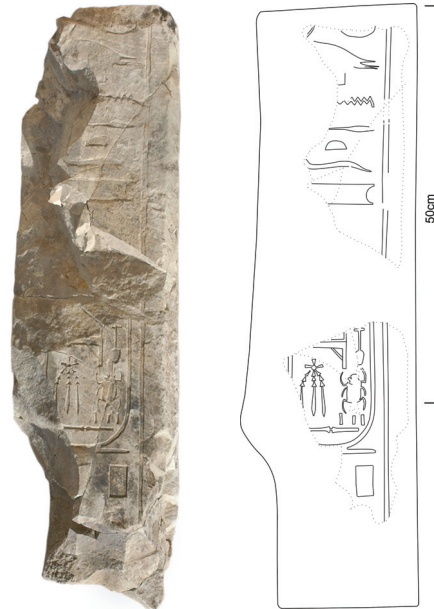


Fig. 15. Bloc inv. 2382. © Cnrs-Cfeetk, dessin G. Ibrahim, A. Guillou.

14. Un bloc de calcaire inv. 2383 (**fig. 16**), en plusieurs morceaux, incomplet vers le bas et mesurant 0,28 m sur 0,11 m, a été trouvé, placé à l'envers, sur le bloc inv. 2392 (**17**), dans l'angle sud-ouest du massif. Son décor en relief, sur une seule face, figure la déesse assise sur un siège cubique placé sur une estrade en forme de signe *mꜣ*. Elle est représentée comme une jeune femme à la peau ocre jaune, vêtue d'une longue robe blanche à bretelles, coiffée d'une perruque longue aux mèches tressées,

²³ Comparer les huisseries au nom de cette déesse trouvées dans les sanctuaires de divers dieux et déesses en Égypte et en Nubie : Athribis, Tell Héboua, Thèbes, Ouadi es-Séboua, Aniba, Akcha, Amara ouest, Saï. Sur le culte de Rénénoutet en rapport avec des secteurs de stockage et de préparation alimentaire, voir J. MASQUELIER, *Accès et circulations dans les palais et les annexes de temples au Nouvel Empire*, thèse inédite, Univ. Charles-de-Gaulle-Lille III, 2003.

²⁴ N. DE GARIS DAVIES, A.H. GARDINER, *The Tombs of Menkheperreseneb, Amenmose and another (Nos 86, 112, 42 226)*, Londres, 1963, pl. XVII ; PM I/2, p. 175 (1), III-V.

²⁵ C. DE WIT, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak III*, *BiAeg* 13, 1968, p. 171 et 176.

peinte en noir et surmontée d'une couronne composée d'un modius entouré d'*uræi*, sur lequel est fixé un disque entre deux cornes de vache, de type hathorique. Elle arbore au front un autre *uræus*, plus grand que les autres.

La légende de la déesse se répartit en quatre colonnes de texte : ^[1] (*Elle*) *donne toute vie, stabilité et pouvoir* ^[2] *Ipy Ouret, maîtresse* ^[3] *du ciel*, ^[4] *dame du Double-Pays*.

Dans la partie droite du bloc, apparaissent les mains et l'avant-bras droit du roi, à la peau ocre rouge, présentant deux vases ronds et la partie avant du pagne. Le titre de la scène est : *Donner une libation*. La légende qui accompagne le souverain est conservée sur deux colonnes : ^[1] [...] *maître du Double-Pays, maître des rites* ^[2] (*Menkhéperê*).

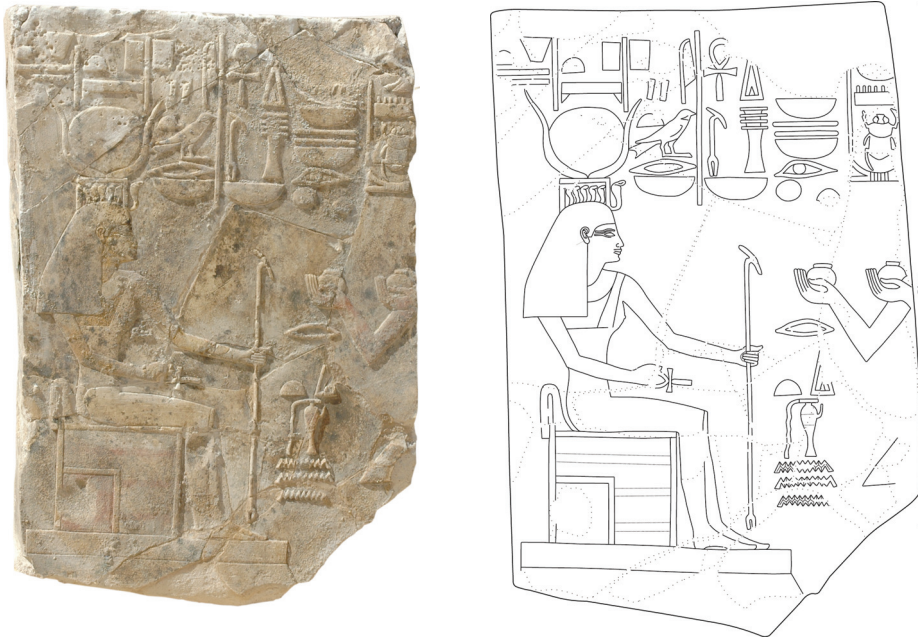


Fig. 16. Bloc inv. 2383. © Cnrs-Cfeetk, dessin M. Saad, A. Guillou.

Comme pour les blocs de grès, le décor de plusieurs blocs de calcaire ne comporte pas d'indices de datation précis, mais présentent des caractéristiques très proches de ceux des blocs qui sont au nom de Thoutmosis III.

15. C'est encore le cas d'un bloc de calcaire presque complet inv. 2385 (**fig. 17**), mesurant 0,35 m de haut par 0,48 m de large et 0,18 m d'épaisseur, qui provient du sud-ouest du massif de fondation. Il porte un décor en relief sur les deux faces opposées. Entre le disque ailé et le haut de la scène, trois colonnes de texte sont conservées à gauche d'un cartouche dont on devine le bord. Les deux premières font partie de la légende du souverain : ^[1] *Le maître de la force* [...] ^[2] *doué de toute vie et toute puissance [comme] Rê* [...]. La troisième concerne le disque solaire : *Il donne la vie*. On aperçoit, en dessous de cette dernière, le haut de la coiffure *atef* du roi.

La face opposée est beaucoup moins bien conservée. On y devine essentiellement un disque solaire qui semble faire partie de la coiffure de la déesse Opet et quelques signes : peut-être les deux terres en haut à gauche, un *t* et le déterminatif de la ville à droite.

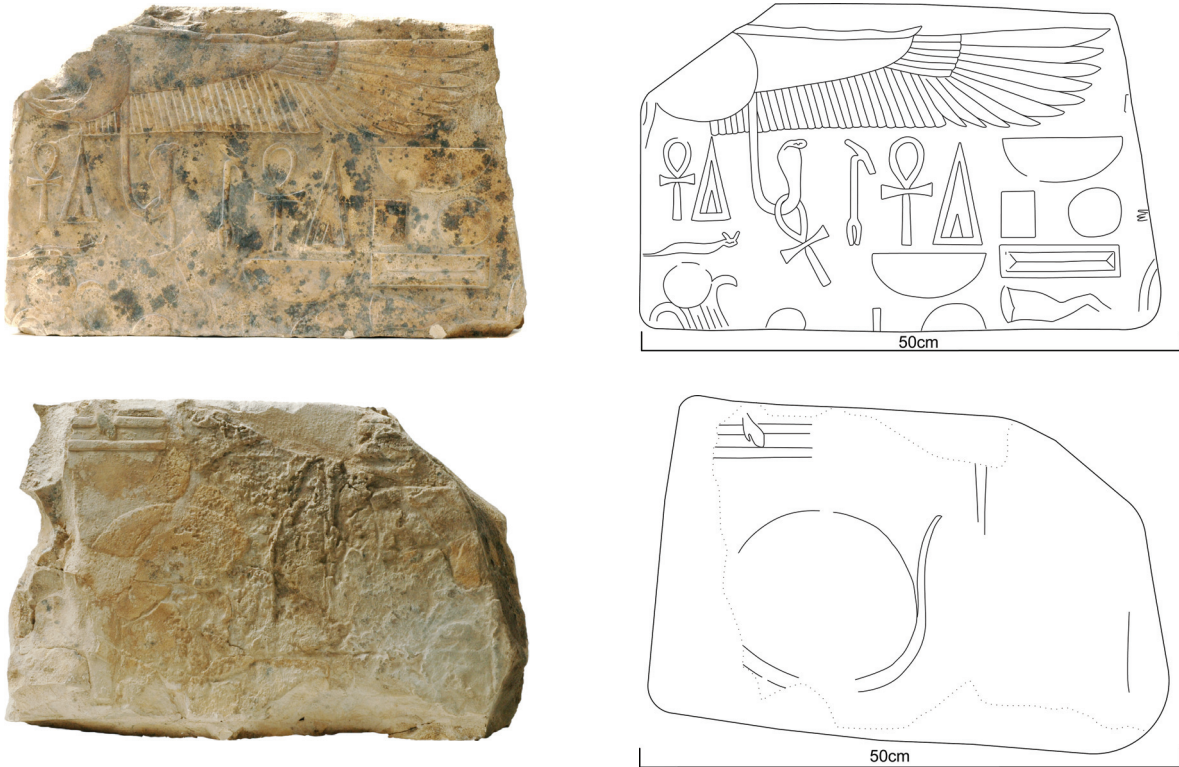



Fig. 17. Bloc inv. 2385. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

16. C'est aussi le cas d'un autre bloc de calcaire inv. 2388 (fig. 18), complet, mesurant 0,20 m de haut par 0,51 m de large et 0,16 m d'épaisseur, provenant du sud-ouest du massif de fondation. Il porte sur une seule face un magnifique décor en relief appartenant à une scène figurant la déesse embrassant le roi, et qui a conservé ses couleurs d'origine : le cou orné d'un collier et le buste de la déesse sont ocre jaune, le bas de la perruque tressée noire et le haut de sa robe blanche, tandis que le buste du roi qui porte également un collier *ousekh* est ocre rouge. Aucune inscription n'a été sculptée sur ce bloc.

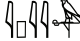



Fig. 18. Bloc inv. 2388. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.





5. L'orthographe du nom et l'aspect de la déesse



Il est déjà utile, à ce stade du travail de récupération des blocs de remploi dans le massif de fondation, de faire le point de nos connaissances sur le nom et l'aspect de cette divinité par rapport au dossier déjà épais des déesses *Jpy* / *Jp.t* / *Jpy wr.t* / *Jp.t wr.t*²⁶. Le nom de la déesse est écrit  *Jpy wr.t* partout où il est conservé sur les blocs ci-dessus.

²⁶ Sur l'état de la question en dehors du présent dossier : RÂRG, 533-535 ; D. MEEKS, *L'Égypte ancienne*, 1980, col. 172-176, part. 173 ; *LGG* 1, 218 qui sépare *Jpy* / *Jpt* d'*Jpt wrt* ; J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte ancienne et ses dieux*, Paris, 2007, p. 238-240 qui distingue nettement Ipy Ouret d'Ipet Ouret.

On trouve dans les *Textes des Pyramides* une déesse  – avec le déterminatif des divinités, courant à l’Ancien Empire, du faucon sur le pavois –, qui allaite le roi défunt. C’est cependant une plaquette de faïence de l’Ancien Empire provenant d’Abousir qui donne le parallèle le plus proche puisque la déesse, figurée comme une jeune femme coiffée d’une perruque longue, mais dont la couronne n’est pas conservée à l’exception de l’*uraeus*, est appelée :  *Jpy wr.t*²⁷.

Aucune mention ou figuration d’Ipy Ouret datant la XVIII^e dynastie n’a été repérée jusqu’ici en dehors des blocs remployés dans le massif de fondation du temple d’Opet.

Pour l’époque ramesside, le principal témoignage d’un culte de la déesse à l’emplacement du temple gréco-romain consiste en la statue d’un de ses prêtres, scribe du Trésor, découverte par A. Varille dans l’angle intérieur sud-ouest de la cour du temple, sous le dallage. Une photographie ancienne permet de lire l’orthographe du nom de la déesse : ²⁸. Une représentation de cette déesse dans un naos, nommée  *Jp.t wr.t*, se trouve au revers du môle est du pylône du temple de Louqsor²⁹, tandis qu’une autre entité féminine, seulement coiffée d’une perruque longue, personnifie la partie avant du temple ajoutée par Ramsès II, appelée « Le temple de Ramsès-méryamon, qui s’unit à l’éternité dans le domaine d’Amon »³⁰. Enfin, un hymne à Ramsès VII comporte le nom  *Jp.t wr.(t)*, écrit avec le double déterminatif de l’œuf et du serpent, commun à toutes les déesses et porte déjà l’épithète « qui met au monde les dieux »³¹. C’est encore elle qui est représentée sur la façade du temple de Khonsou datant du règne de Pinedjem³² où son nom est écrit :  *Jp.t wr.t*.

À partir de l’époque ramesside, cependant, on rencontre en divers endroits du temple de Karnak et, plus tard, dans celui de Louqsor, une déesse Ipet Ouret dont le nom est écrit avec le signe , et qui a été considérée comme la personnification du sanctuaire d’Amon³³. À Karnak, le plus ancien exemple semble se trouver sur le IX^e pylône, décoré par Horemheb et usurpé par Ramsès II³⁴. La tête de la déesse est détruite, mais la couronne hathorique est conservée. À l’arrière du temple de Ramsès III, la déesse porte également la coiffure hathorique³⁵. Dans la salle hypostyle, la déesse n’apparaît que dans les panneaux ajoutés, sous Ramsès IV, à dix des colonnes ; on observe six exemples de la déesse figurée avec le signe  inséré entre le sommet de la tête et la couronne hathorique³⁶ et, sur quatre

²⁷ P. LACOVARA, « A Faience Tile of the Old Kingdom », dans *Studies in Honor of William Kelly Simpson II*, Boston, 1996, p. 488-489 et fig. 1-2.

²⁸ Photographie Cfeetk n° 101200 (*fonds Chevrier*) aimablement communiquée par Cl. Traunecker ; Pour cette statue voir, J. LECLANT, G. CLERC, *Orientalia* 20, 1951, p. 468, Cfeetk n°s 101200-101204.

²⁹ La déesse est représentée comme une jeune femme dont la coiffure est malheureusement détruite à l’exception du bas de la perruque, assise dans un naos : Ch. KUENTZ, *La face sud du massif est du pylône de Ramsès II à Louxor*, Le Caire, 1971, p. 9, sc. 7 et pl. XI.

³⁰ *Ibid.*, p. 17 et pl. XX, sc. 15 ; sur le nom de cette partie du temple, cf. E. OTTO, *Topographie des Thebanischen Gaus*, Berlin, 1952, p. 6.

³¹ V. CONDON, *Seven Royal Hymns of the Ramesside Period*, MÄS 37, 1978, p. 8.


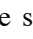
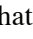
³² PM II, p. 228 (6-8), II, 1.

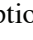
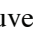
³³ D. MEEKS, *LÄ* III, col. 173 ; J.-P. CORTEGGIANI, *L’Égypte ancienne*, p. 240.

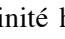

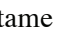



³⁴ PM II, p. 180 (539), II, 5 ; LD III, 219a.

³⁵ PM II, p. 34 (123), II, 2 ; *Ramses III’s Temple in the Great Enclosure of Amun and Ramses III’s Temple in the Precinct of Mut*, OIP 35, 1936, pl. 96 et 99c.

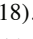
³⁶ L.-A. CHRISTOPHE, *Les divinités des colonnes de la grande salle hypostyle et leurs épithètes*, BdE 21, 1955, colonnes 10, 20, [47], 76, 128, 134. Le signe est absent de la coiffure de la déesse sur les colonnes 55, 108, 109 et la coiffure est détruite sur la colonne 111.

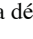
colonnes ³⁷, elle porte déjà l'épithète de Nout : « celle qui met au monde les dieux ». Un autre exemple de la coiffure hathorique intégrant le signe  se trouve dans la cour du temple de Khonsou datant du pontificat d'Hérihor ³⁸. À Louqsor, si l'on exclut la figuration de l'Ipet Ouret au revers du premier pylône – qui est clairement la maîtresse du temple d'Opet à Karnak –, on peut citer une représentation inédite de la déesse, portant le signe  intégré à sa coiffure et dont le nom est écrit avec ce même signe, derrière Amon, sur une colonne de la première cour, l'intégration de la même entité divine aux textes cryptographiques des architraves ³⁹ et sa présence à l'intérieur du sanctuaire d'Alexandre ⁴⁰ où elle porte, là aussi, la coiffure hathorique associée au signe  et fait pendant à Imenet.

On constate donc la conception tardive de cette déesse dont le nom est écrit avec le signe  et qui emprunte l'iconographie hathorique partagée par Isis, Nephthys et Ipy Ouret, mais dont elle se distingue néanmoins, le plus souvent, par l'adjonction du signe  à la coiffure hathorique. Curieusement, elle n'est conservée sous la XIX^e dynastie que sur la face intérieure du IX^e pylône et dans la partie ramesside du temple de Louqsor tandis qu'elle semble plus populaire par la suite. On s'étonnera de la voir y jouer un rôle si effacé, si elle est réellement l'incarnation de ce sanctuaire ⁴¹. Enfin, il n'est pas certain que les Égyptiens aient confondu les deux entités avant l'époque ptolémaïque.


Par ailleurs, au moins une divinité hippopotame , ,  *Jp / Jpy* est attestée dans l'onomastique dès le Moyen Empire ⁴² ; elle est figurée dans la vignette du chapitre 137B du Livre des Morts de Nebsény avec l'orthographe :  *Jpy* et l'épithète « maîtresse de protection » ⁴³. La plus ancienne mention actuellement connue d'Ipet Ouret, sous la forme d'un hippopotame femelle, se trouve sur un ostracon ramesside dans un hymne solaire :  ⁴⁴. Il restera à définir à quel moment et dans quel contexte l'hippopotame, ou une entité composite formée autour de cet animal ⁴⁵, a été assimilée à la déesse. Le bloc 175 entreposé dans le temple ptolémaïque avant le début des travaux fournit un indice. Il porte la représentation de la partie inférieure d'une divinité hippopotame et fait sans doute partie d'un groupe de blocs qu'on peut dater de la XXV^e ou de la XXVI^e dynastie (**fig. 19**). L'absence de texte conservé en rapport avec cette représentation ne permet pas cependant d'assurer qu'il s'agit d'Ipet Ouret plutôt que d'une déesse hippopotame qui lui serait associée. La confusion entre la déesse de Karnak et la déesse hippopotame est en tout cas démontrée pour le règne de Darius, dans le temple d'Hibis à Kharga où  fait partie de la grande ennéade thébaine ⁴⁶.

³⁷ Colonnes 76, 108, 109 et 134.

³⁸ *The Temple of Khonsu I*, OIP 100, 1979, pl. 38 (le visage et le bas de la coiffure de la déesse sont détruits, mais le nom est écrit avec le signe ) et 91 (colonne 18).

³⁹ M. BORAİK, « Inside the mosque of Abu el-Haggag : rediscovering long lost parts of Luxor temple. A preliminary report », *Memnonia* 19, 2009, p. 134. Néanmoins, le fac-similé, réalisé avant le dégagement de la partie supérieure de l'inscription, reproduit un rectangle sur la tête de la déesse au lieu du signe .

⁴⁰ M. ABD EL-RAZIQ, *Die Darstellungen und Texte des Sanktuars Alexanders des Großen im Tempel von Luxor*, Mayence, 1984, p. 45, sc. E 206 et pl. 13 a.

⁴¹ Rappelons qu'elle est absente de toute la partie du temple datant de la XVIII^e dynastie : H. BRUNNER, *Die südlichen Räume des Tempels von Luxor*, Mayence, 1977 ; OIP 112, 1994 ; OIP 116, 1998. Et que la seule mention ramesside n'intègre par le signe .




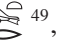


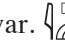
⁴² *PN I*, 22, 4 et D. MEEKS, *LÄ III*, col. 174, n. 6.

⁴³ R.O. FAULKNER, *The Ancient Egyptian Book of the Dead*, 2^e éd. révisée, Londres, 1985, p. 129.

⁴⁴ O.Turin 57003, v^o 5-6 : J. LOPEZ, *Catalogo del Museo Egizio di Torino, Ostraca Ieratici N. 57001-57092*, Milan, 1978, p. 18 et pl. 6-6a.

⁴⁵ D. MEEKS, *op. cit.*, col. 174, n. 2.

⁴⁶ N. DE G. DAVIES, *The Temple of Hibis in El Khargeh Oasis III*, New York, 1953, pl. 53.

Dans le temple ptolémaïque d'Opet, le nom de la déesse est majoritairement écrit :  ⁴⁷, var.  ⁴⁸,  ⁴⁹,  ⁵⁰, ou, plus rarement :  ⁵¹, var.  ⁵²,  ⁵³.

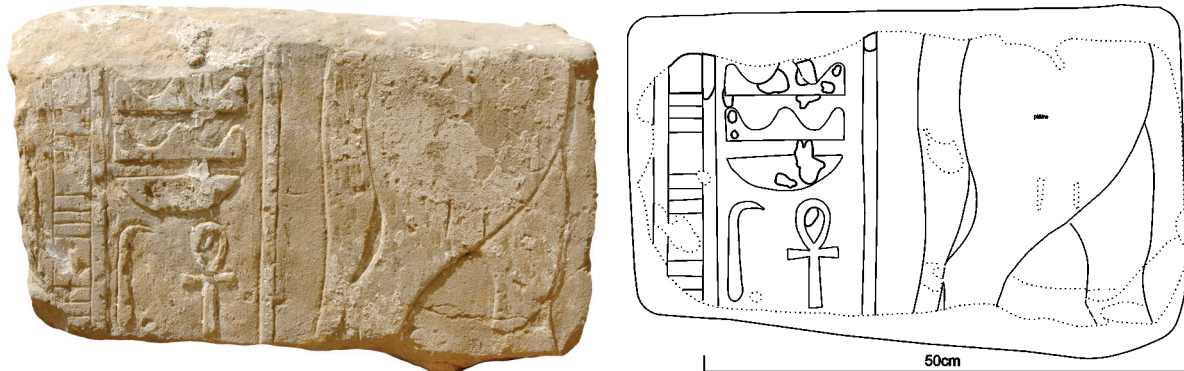









Fig. 19. Bloc 175. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

L'association de ces graphies et de l'image de l'hippopotame femelle peut prendre diverses formes qui montrent en même temps qu'une distinction subsiste entre les deux divinités :  ⁵⁴,  ⁵⁵,  ⁵⁶. Étant parfois identifiée à « Nout qui met au monde les dieux » ou « Nout qui a mis au monde Osiris », elle conserve ces épithètes même si le nom de la déesse Nout n'est pas exprimé et peut du reste s'intercaler entre l'écriture traditionnelle du nom *Jp.t wr.t* et l'image de la déesse hippopotame ⁵⁷, qui se rencontre aussi seul ⁵⁸. Mais, dans toutes les scènes du temple où la déesse apparaît, elle conserve l'allure d'une jeune femme à coiffure hathorique. Les seules représentations faisant intervenir l'image en ronde-bosse de l'hippopotame se trouvent dans la niche du sanctuaire ⁵⁹ où trois entités sont clairement différenciées :

- du côté nord, une enseigne à tête humaine et coiffure hathorique nommée :  ;
- au fond, un hippopotame femelle à tête humaine nommé :  , associée à une déesse hippopotame coiffée de deux plumes :  ;
- du côté sud, une sorte de laraire à tête d'hippopotame nommé : .

Le nom du temple est orthographié ainsi :  ⁶⁰ var.  ⁶¹ *pr Jp.t wr.t*, mais apparaît aussi dans les textes sous la forme  ⁶² *Jp.t-wr.t*.

⁴⁷ C. DE WIT, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak I*, *BiAeg* 11, 1958, p. 33, 63, 132, 155.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 43.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 169.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 29.

⁵¹ *Ibid.*, p. 77.

⁵² *Ibid.*, p. 310.

⁵³ *Ibid.*, p. 231.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 18.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 80.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 171.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 161, 165, 161, 165, 168, 171.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 153, 265.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 168. L'enseigne à tête humaine et coiffure hathorique et le laraire à tête d'hippopotame ont, non seulement le même nom, mais pratiquement les mêmes épithètes : *ms ntr.w nb.t pt hnw.t t3.wy šps.t m W3s.t* pour l'enseigne et *ms ntr.w nb(t) p.t hnw.t ntr.w nb.w šps.t m W3s.t* pour le laraire.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 169, 171.

6. Le monument du premier prophète d'Amon Menkhéperréséneb

Plusieurs blocs sont révélateurs de la présence à proximité du temple ptolémaïque ou kouchite d'Opet, d'un monument en calcaire, élevé au premier prophète d'Amon sous le règne de Thoutmosis III, Menkhéperréséneb, et étroitement associé au temple de la déesse.

17. La dalle calcaire inv. 2392 (**fig. 20**), mesurant 0,52 m de haut, conservée sur 0,73 m de large et 0,13 m d'épaisseur a été mise au jour au sud-ouest du massif de fondation. Elle n'est décorée que d'un seul côté en creux : elle porte cinq lignes de texte dont le début n'a pas encore été retrouvé ⁶³. Les signes étaient peints en ocre jaune sur un fond blanc :

^[1] [...] chancelier du roi de Basse Égypte, directeur des prophètes de Haute et Basse Égypte, Menkhéperréséneb ^[2] [...] chancelier du roi de Basse Égypte, directeur du Double Grenier d'Amon, Menkhéperréséneb ^[3] [...] le supérieur des secrets de la Maison] du roi, chancelier du roi de Basse Égypte, directeur des troupeaux d'Amon, Menkhéperréséneb ^[4] [...] en présence du chancelier du roi de Basse Égypte, directeur des pays étrangers de l'or d'Amon, Menkhéperréséneb ^[5] [...] du grand Château, chancelier du roi de Basse Égypte, directeur des champs d'Amon, Menkhéperréséneb.

Il est possible graphiquement mais peu probable du point de vue du contenu que le texte commence avant la première ligne ; il ne se poursuit pas au-delà de la dernière, un espace supérieur à celui qui sépare les cinq lignes traduites ci-dessus étant observable dans la partie inférieure de la dalle. À gauche des inscriptions, un espace irrégulier correspond à l'encastrement de la dalle dans le monument.

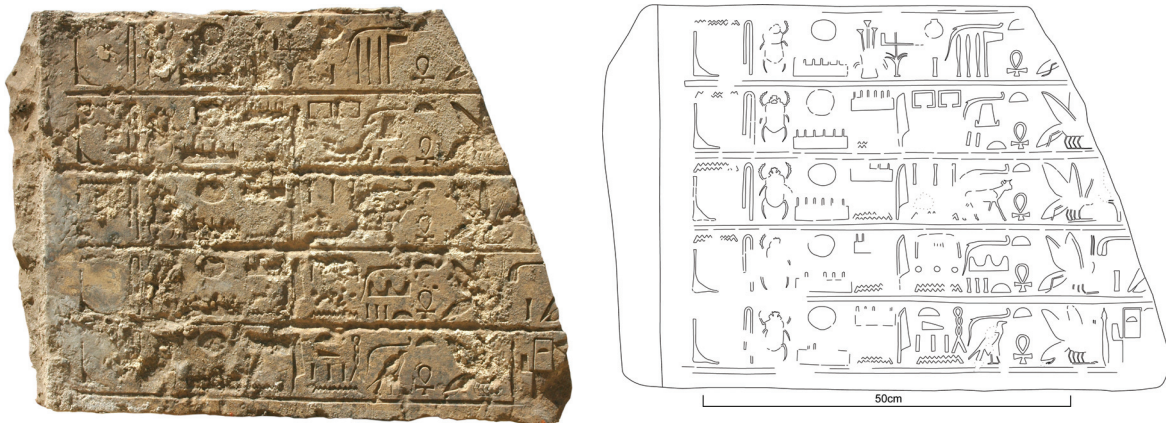


Fig. 20. Bloc inv. 2392. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

18. La dalle calcaire inv. 2119 (**fig. 21**) présentée ici, qui mesure 0,62 m de haut, 0,45 m de large et 0,09m d'épaisseur, n'est que la partie gauche d'une dalle beaucoup plus grande, dont la partie droite est encore prisonnière du massif de fondation. Elle se trouve au nord-ouest du massif. Un seul côté est décoré en creux. La partie supérieure brisée suggère la présence d'un tore ou d'une bordure en relief par rapport à la partie inscrite, tandis qu'on a, à gauche, une bordure irrégulière correspondant, comme dans la dalle ci-dessus, à l'encastrement de la dalle dans le monument. Celle-ci comporte le début de

⁶¹ *Ibid.*, p. 43.

⁶² *Ibid.*, p. 80-81.

⁶³ Si l'on en juge par la netteté de la cassure, il est probable que le fragment portant le début du texte sera retrouvé ultérieurement dans le massif de fondation.

cinq lignes de texte gravées en creux et peintes en ocre jaune sur fond blanc, dont la suite est encore inaccessible *in situ* :

^[1] *Le prince, le nomarque, l'aimé de la déesse* ⁶⁴, grand [seigneur dans le Palais-Royal...] ⁶⁵ ^[2] *Le prince, le nomarque, (dont) les louanges [...]* ^[3] *Le prince, le nomarque, le supérieur des secrets de la Maison du roi* ⁶⁶ [...] ^[4] *Le prince, le nomarque, le confident du roi* ⁶⁷ [...].

Bien que le nom ne soit pas présent sur cette partie de la dalle, il est évident qu'il s'agit de Menkhéperréséneb.



Fig. 21. Bloc inv. 2119. © Cnrs-Cfeetk, dessin Chr. Thiers, A. Guillou.

19. La partie inférieure d'un montant droit en calcaire inv. 2403 (fig. 22), mesurant 0,27 m de large, 0,77 m de haut et 0,42 m d'épaisseur, provient du sud-ouest du massif de fondation. Il porte la fin de deux colonnes d'inscription similaires :

^[1] [... d'Amo]n, Menkhéperréséneb, justifié ^[2] [... d']A[mo]n, Menkhéperréséneb, justifié.



Fig. 22. Bloc inv. 2403. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

⁶⁴ Comparer *Urk.* IV, 927, 10.

⁶⁵ *hry-[tp] ʿꜥ [m pr nsw...]* : Comparer *Urk.* IV, 926, 11.

⁶⁶ La tombe de Menkhépréféséneb comporte : *hry-sšꜥꜥ n nbty* ; *Urk.* IV, 227, 7.

⁶⁷ Comparer *Urk.* IV, 928, 3 et 933, 10.

20. Un gros éclat de calcaire O.168158-3 (**fig. 23**) incomplet de toute part, mesurant 0,42 m par 0,29 m et 0,07 m d'épaisseur, provient du sondage 9. Recueilli en très mauvais état de conservation, il a nécessité une consolidation. Il portait une ligne de texte en creux dont les signes étaient peints en ocre jaune sur fond blanc : [...] *chancelier [du roi de Basse Égypte], directeur des prophètes de Haute et Basse Égypte, Menkhéperreséneb.*

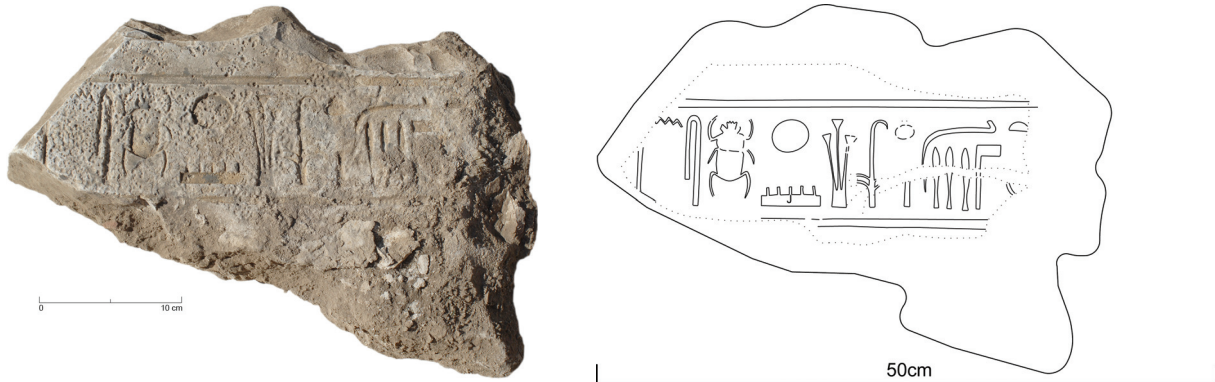


Fig. 21. Bloc O.168158-3. © Cnrs-Cfeetk, dessin A. Guillou.

On connaît deux tombes thébaines du premier prophète d'Amon Menkhéperreséneb, les TT 86 et 112⁶⁸. La TT 112, où il est représenté avec sa mère, est sans doute la première. Elle a été usurpée à l'époque ramesside. La TT 86 le décrit dans l'exercice de ses fonctions de premier prophète d'Amon, surveillant notamment les travaux des artisans et chefs d'équipe dans le temple de Karnak. Le temple d'Opet n'y est cependant pas mentionné. L'inscription de l'assistant de Menkhéperreséneb sur la partie inférieure du montant inv. 2404 + 2387 (**11 + 12**) n'est pas surprenante, surtout si le montant provient des annexes du temple. Elle rappelle les panneaux contemporains des temples de Semna et Kumma, où plusieurs fils royaux de Kouch se sont fait représenter à la partie inférieure de la façade⁶⁹. En revanche, le montant inv. 2403 (**19**), l'éclat O.168158-3 (**20**), ainsi que les dalles inv. 2392 (**17**) et 2119 (**18**) proviennent sans discussion d'un monument consacré entièrement à Menkhéperreséneb qui y a fait graver la totalité de ses titres. On s'attendrait donc à la trouver dans la sépulture du premier prophète d'Amon, plutôt que dans le temple de Karnak. Rappelons cependant que nous ne connaissons pas pour l'instant le tracé de l'enceinte du domaine d'Amon contemporaine, en particulier dans ce secteur. Aussi convient-il de rester prudent sur la place qu'occupait le monument par rapport au sanctuaire de la déesse Opet et sur sa fonction⁷⁰.

7. Conclusion

Il est difficile d'identifier, dès à présent, la nature de chacun des monuments dont proviennent ces différents éléments contemporains. Le temple d'Ipy Ouret était construit en calcaire et en grès. Il renfermait une chapelle d'assez grande dimension, si l'on en juge par les dalles décorées sur leurs faces

⁶⁸ N. DE G. DAVIES, A.H. GARDINER, *The Tombs of Menkheperresoneb, Amenmose and another (Nos 86, 112, 42 226)*, Londres, 1963. L'identité du propriétaire de ces deux tombes fait l'objet d'un débat : P. F. Dorman, «Two Tombs and One Owner », in J. Assmann, E. Dziobek, H. Guksch, and F. Kampp (éd.), *Thebanische Beamtennekropolen*, SAGA 12, 1994, p. 141-154; et communication orale de J.J. Shirley.

⁶⁹ R. CAMINOS, *Semna-Kumma I*, Londres, 1998, pl. 18-19 ; II, pl. 21-23.

⁷⁰ Sur les greniers du domaine d'Amon à Karnak, voir S. BICKEL, « Amenhotep III à Karnak. L'étude des blocs épars », *BSFE* 167, 2006, p. 13-15.

opposées qui en faisaient partie, et un petit naos. Des annexes et un bâtiment au nom du grand prêtre Menkhéperréséneb associaient huisseries et orthostates de pierre à une architecture de brique. Cette documentation est à rapprocher de celle que vient de mettre au jour Mohammed Abd el-Maksoud dans les temples d'Héboua II (Nord-Sinaï) ⁷¹.

⁷¹ M. ABDEL-MAKSOU, D. VALBELLE, « Les inscriptions des temples d'Héboua II », *RdE* 61 (en préparation).